

PONTS DE NORMANDIE ET TANCARVILLE

Encore une augmentation des tarifs aux péages

Au 1er février 2023, il faudra déboursier 20 cts de plus pour emprunter le pont de Normandie et 10 cts pour Tancarville. Une augmentation des tarifs de péages qui a du mal à passer auprès des automobilistes. Les abonnés, eux, ne sont pas concernés.

MARIE-ANGE MARAINE

20 centimes et 10 centimes de plus au 1er février 2023, ce n'est pas la mer à boire ni même la Seine. L'augmentation du prix des péages des ponts de Normandie et de Tancarville vient d'être affichée aux abords des guérites. Pas de quoi faire couler le budget des automobilistes qui empruntent les ponts, certes. La hausse est minime. Mais, là où la grogne s'installe, c'est que le montant du péage du pont de Normandie monte désormais à 5,80 € le passage. Pour Tancarville, le prix sera de 2,70 €. Les 31 321 abonnés (dont 26 453 pour le Pass Pont-Pont) ne sont pas concernés par cette augmentation.

« SITUATION UBUESQUE ET SCANDALEUSE » Sur les réseaux sociaux (Lire par ailleurs), les internautes expriment haut et fort leur incompréhension depuis la découverte de cette nouvelle hausse de prix. 600 commentaires en quelques jours sur la page Facebook de circulation locale Infos Trafic Le Havre. « En France, les ponts sont gratuits, au moins pour les automobilistes locaux ! Il serait facile d'identifier ces derniers avec un système d'inscription ou de lecture de plaques. Et c'est le choix pour lequel nous plaidons depuis des années », lance Nathalie Nail, élue municipale communiste du Havre et députée suppléante de la 8e circonscription. « Cette situation est ubuesque et scandaleuse ! Nous appelons tous les acteurs locaux, les habitants et les usagers à se mobiliser pour obtenir cette gratuité », ajoute l'élue.

71,2 MILLIONS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Contactée à plusieurs reprises, la CCI Seine Estuaire, qui a obtenu une prolongation de la concession sur les deux ponts de 2027 à 2031, n'a pas trouvé le temps de répondre à Paris-Normandie. En septembre 2022, cependant, Yves Lefebvre, président de la CCI, avait été très clair : la gratuité des deux ponts, c'est non ! « Ce n'est pas discutable. C'est le principe de l'utilisateur payeur qui a été retenu ». La CCI, qui gère les ponts de Normandie et de Tancarville depuis leur construction, précisait alors que les péages servent « uniquement



Le péage du Pont de Normandie sera augmenté de 20 centimes au 1er février 2023. Il faudra déboursier 5,80 € pour un passage en voiture. Le pont de Tancarville augmente de 10 centimes, soit un passage à 2,70 €. Photo KILLIAN SELLA/PARIS-NORMANDIE

pour l'entretien ». Le programme de ces travaux s'élève d'ailleurs à 140 millions d'euros alors même qu'il restait, en 2020, 175 millions d'euros à rembourser de dettes de

construction. De son côté, le chiffre d'affaires des deux ponts se monte à 71,2 millions d'euros. En 2022, 7,9 millions de véhicules ont emprunté le pont de Norman-

die, c'est + 8,77 % par rapport à 2021. Ils étaient 6,6 millions (+2,88 % par rapport à 2021) à prendre le pont de Tancarville l'an dernier. En revanche, les poids

lourds boudent les ponts normands. Ils étaient 2,7 millions de moins, soit - 0,53 % par rapport à 2021, à payer le passage des ponts. ■

Lu sur les réseaux sociaux

Viloux Vr : « De base, le pont devait devenir gratuit pour les habitants des deux côtés une fois amorti... J'ai l'impression qu'on s'est bien foutu de notre gueule »

Lili Beuriot : « Bientôt faudra vendre un rein pour passer le pont »

Romain David : « Il serait temps de nationaliser ces sociétés payées par le contribuable »

Douglas Coaching : « Pour des ponts qui étaient censés être gratuits une fois payés... Bientôt on sera condamnés à rester chez nous ! Profitez en pendant que vous le pouvez encore ! »

Hélène Chup : « Il faudrait un tarif et une ou plusieurs lignes spéciales « Normands » et un tarif pour les autres, surtout quand on voit la queue pour passer en été... un scandale »

Muriel Bec : « On te dira toujours : si vous voulez passer gratuitement prenez le pont de Brotonne »

Virginie Lemaitre : « Elles sont vachement réunifiées la haute et basse Normandie à ce prix... Les Normands devraient être libres de circuler sur leur territoire sans y laisser un bras ! »

Val Bab : « Si ça continue, je vais installer une barque sous le pont. »

COMMENTAIRE

MARIE-ANGE MARAINE JOURNALISTE

Les promesses n'engagent que ceux qui les croient



« On ne sait plus d'où vient cette certitude mais elle est ancrée dans la mémoire collective des Havrais. Il aurait été dit qu'un jour, une fois la construction remboursée, le pont de Tancarville serait gratuit pour les Normands. Une promesse comme les autres, qui n'engage que ceux qui y ont cru. En 1979, pour les 20 ans du pont de Tancarville, la question était déjà posée. Et la réponse était au mot près celle qui est faite aujourd'hui : pas de gratuité. Un pont ça se rembourse et ça s'entretient donc ça coûte cher. Comment font

les habitants de Saint-Nazaire dont le pont est devenu gratuit en 1994 ? Et les résidents de l'île de Ré qui ont la gratuité ? Les Normands doivent être moins doués pour payer encore, 28 et 64 ans après, les ponts de Normandie et de Tancarville. Mais pour entrer et sortir du Havre, ils n'ont pas le choix. La Grande Normandie réunifiée ne l'est pas tant que ça lorsqu'il s'agit de traverser la Seine.